

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 24 (1886)
Heft: 16

Artikel: Le rebouteur de Sa Majesté : [suite]
Autor: Loudier, Sophronyme
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-189220>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le mari, — cet ami qui doit vous recevoir sans façon, — vous offre un apéritif et met sous vos yeux quelques bibelots, quelque album photographique, pour vous distraire un peu en attendant que le souper soit servi. Puis il ne tarde pas à vous échapper pour descendre au cellier choisir lui-même ses meilleurs vins, ou s'informer à la cuisine si tout est en règle, si tout sera cuit à point, si le plat de résistance fera bon effet.

Et renseigné sur tout, il vous rejoint au salon, comme quelqu'un qui vient de quitter le travail pour prendre son repas, sans se demander ce qu'il y aura sur la table. C'est bien naturel du reste, puisqu'il est convenu qu'il vous recevra sans façon, avec le menu de tous les jours,... avec du « réchauffé » peut-être.

Quoique bien jouée, cette petite comédie ne donne point le change à l'invité. Aussi, quand son tour viendra, il agira de même ; que dis-je ? il fera mieux encore ; car depuis deux jours il se demande si sa cave est assez bien garnie, si les vins sont assez variés et s'il ne pourrait pas vous offrir quelque vieille bouteille à sensation, quelque chose qui surpasse en âge, en finesse, en fumet, tout ce que vous lui avez offert l'autre soir.

Pendant ce temps, madame est allée chez le marchand de volailles et chez son boucher se pourvoir de quelques pièces de premier choix, qui forceront nécessairement l'invité à s'écrier : « Diable ! je ne pourrais pas vous recevoir ainsi chez-moi !... Mais c'est parfait, distingué, délicieux !

Alors monsieur et madame seront contents !

Et voilà comment on arrange aujourd'hui les choses entre amis ; — ou plutôt voilà comment on les gâte.

Ah ! notre ami T., de Vevey, savait tout cela quand il nous disait qu'il regrettait le bon vieux temps, ce temps où l'on s'invitait très fréquemment parce qu'on pouvait le faire sans dérangement, n'ayant pour principal but que le plaisir d'être réunis.

Aujourd'hui, on se voit moins, on se fréquente moins, on s'invite moins parce que... disons le mot : ça coute trop cher !

Brisons donc avec cette manière de faire ; les bonnes et agréables relations, les relations suivies y gagneront,... et la bourse aussi.

L. M.

On petit Thomas.

Dè tot teimps lâi a z'u dâi Thomas que ne volliont crairè què cein que vayont, qu'on arâi bio lâo sacrement qu'on dit la pura vretâ, cein ne sai dè rein. Y'en a mémameint que ne sè conteintont pas pi dè vairè, faut onco que totséyont, et clliâosique sont lè plie Thomas dè ti, kâ sont tot coumeint lo tot vretablio.

La trouie à Dzozon avâi met bas onzè petits caienets, et on part dè dzo ein aprés, tracivont pè lè z'éboitons et dzingâvont què dâi sorciers. On dzo qu'on avâi portâ à medzi à la mère, clliâo petits bétions qu'aviont dza lo goût dè triclliâ et dè voiffâ, gadrouillivont et remâofâvont per dedein l'audzo. Lo bouébo à Dzozon, que lè va vairè, sè met à lè

comptâ ein lâo poseint la man su lo dou à mésoura que lè comptâvè.

— Eh bin ! lâi fâ son père, diéro ein as-tou comptâ dè clliâo petits portsets ?

— Dix, repond lo bouébo.

— Coumeint dix ! te t'es trompâ, dussè ein avâi onzè.

— C'est que, repond lo bouébo, lo onziémo corressâi pè lo fond dâi z'éboitons et n'é pas pu lo comptâ.

On clliou rivâ. — François, desâi on menistrè à n'on soulon que ne fifâvè que dâo mame, clliâ bouriâ dè gottè est ton pe grand ennemi, fâ atteinchon !

— Portant, monsu lo menistrè, repond lo soiffeu, vo z'é oïu derè à vo-mémo que faillâi amâ sè z'en-nemi ?

— L'est veré, se fe lo menistrè, mâ n'è jamé de que lè faillâi avalâ.

LE REBOUTEUR DE SA MAJESTÉ

II

Les médecins promenèrent leurs regards sur le cou du roi ; le premier posa très délicatement son doigt sur la peau du monarque, ce qui, malgré la précaution, arracha au patient un aïe ! douloureux.

— *Nervi contensi sunt*, ajouta le disciple d'Esculape en regardant ses confrères.

— *Lenimenta, lenimenta*, répétèrent les autres, en se rengorgeant avec fatuité.

— Laissez donc là votre latin d'antichambre, repartit le roi, et parlez en français : si j'ai les nerfs du cou tendus, ordonnez des émollients et laissez-moi reposer ; le repos est le meilleur des remèdes ; bonsoir, messieurs.

Marie de Médicis elle-même, sur l'invitation de Henri, rentra dans ses appartements ; les chambellans furent seuls chargés de veiller le roi de France ; malgré sa fatigue de la journée et ses souffrances du moment, dix minutes plus tard Henri IV paraissait dormir.

Ce matin-là, ainsi que nous venons de le voir, une grande partie de chasse avait eu lieu dans la forêt de Saint-Germain-en-Laye.

Le duc de Bouillon, Villeroy, Brulard de Puiseux comte de Berny, Montbazon, Lavardin, La Force, de Luynes, le duc d'Épernon et plusieurs autres gentilshommes avaient été invités à accompagner Sa Majesté.

Jusqu'à deux heures de l'après-midi, tout s'était passé le plus agréablement du monde. Après une longue bataille en forêt, Henri IV et ses invités étaient rentrés, vers midi, au château, à peine achevé, où un copieux déjeuner les attendait. Un heure après, la chasse avait regagné le plus épais du bois, se livrant avec ardeur à ses exploits cynégétiques, lorsque le roi avait fait la chute que nous savons.

Cet accident, sans gravité apparente, arrivait bien mal à propos ; depuis longtemps, déjà, la cour se promettait de célébrer magnifiquement la Toussaint, et voilà qu'à la veille de cette grande fête, le roi prenait le lit. Quinze jours restaient, il est vrai, pour atteindre la date chrétienne, mais Henri de Navarre serait-il rétabli ; nul ne le savait.

Ce jour de la Toussaint, de l'an 1608, ne devait pas seulement être une fête religieuse, mais encore une journée mémorable au point de vue politique. L'ambassadeur des Pays-Bas, avec lequel on avait ébauché, ces derniers mois, un traité de commerce, devait y apposer sa signature dans la matinée ; après le dîner, une

réception superbe lui était réservée ; le duc de Sully avait recommandé qu'elle fût splendide.

Le lendemain de l'accident, neuf heures allaient sonner lorsque le roi s'éveilla.

Contrairement à ses prévisions, il avait mal dormi ; une douleur lancinante, qu'il ressentait derrière le cou, l'avait tenu presque constamment éveillé ; de plus, une fièvre ardente le dévorait.

De temps à autre, les officiers du palais attachés à sa personne lui avaient offert leurs soins les plus empêtrés ; mais Henri les avait renvoyés sans accepter leurs services.

A neuf heures donc, les princes et le surintendant des finances, apprenant que Sa Majesté était réveillée, allèrent avertir la reine ; Marie de Médicis et Sully entrèrent aussitôt dans la chambre du roi.

— Comment avez-vous passé la nuit, sire ? demanda la reine.

— Aussi mal que possible, répondit Henri, je ressens au cou une vive douleur qui m'empêche absolument de remuer la tête ; mes médecins sont-ils ici ?

— Ils attendent que Votre Majesté les fasse appeler, ajouta Sully.

— Qu'ils entrent.

Les quatre docteurs arrivèrent près du lit.

— Mes amis, leur dit le Béarnais, j'attends de vous que vous me guérissiez le plus promptement possible ; à quatre que vous êtes ici, c'est bien le diable si vous ne pouvez trouver un remède efficace ; je tiens, essentiellement, vous l'entendez, à présider, frais et dispos, la fête que je donnerai le premier novembre à l'ambassadeur de Hollande ; il vous reste donc une quinzaine pour mener à bien cette cure ; et, si elle vous fait honneur, comme je l'espère, elle rendra en outre un réel service à la patrie.

Les médecins examinèrent de nouveau la partie malade et se consultèrent gravement ; un cataplasme fut reconnu nécessaire ; le premier docteur rédigea l'ordonnance ; un second se chargea de veiller à sa préparation ; un troisième de l'appliquer ; chacun réclama sa part et s'occupa aussitôt d'apporter quelque adoucissement à l'état de l'auguste malade.

Les médecins congédiés, le roi de France fit asseoir la reine près de son lit et s'entretint avec le premier ministre.

— N'est-ce pas un véritable guignon, mon cher Rosny, fit-il en poussant un profond soupir, que j'ai fait cette chute, et cela, précisément, au moment où j'avais tant besoin d'avoir la tête libre et le pied leste ?

— Avec quelques jours de repos, sire, et les bons soins de vos médecins, vous serez rétabli avant l'époque souhaitée.

— Mes médecins !... Sois franc, Sully, est-ce que tu as foi en leurs ordonnances ?

— Elles guérissent, quelquefois.

— Grâce au dieu hasard, n'est-ce pas ?

Le surintendant des finances se contenta de sourire, mais ne répondit pas.

— J'attache, vois-tu, une importance extraordinaire à la signature de ce traité de commerce avec la Hollande ; c'est un débouché sérieux pour nos produits, et rien ne doit être négligé pour sa réussite.

— Sire, il sera signé, j'en réponds, et l'Autriche, qui n'aura pu l'empêcher, se morfondra de dépit.

(A suivre.)

Questions et réponses.

Réponse au problème de samedi : L'âge de la femme est de 28 ans, celui du mari de 45. — 32 réponses justes. La prime est échue à M. C. Porchet, gendarme, Crassier.

Problème.

Deux trains, avec des vitesses de 20 et 12 kilomètres à l'heure, partent de deux villes opposées, A et B, pour arriver à une heure déterminée à C, ville située sur le parcours de A à B. Le train parti de B a été, en route, obligé de diminuer sa course de 4 kilomètres à l'heure. Sachant que la distance de A à B est de 840 kilomètres et que le train de B est arrivé à C 4 heures en retard, on demande de trouver à quelle distance de B il a commencé à diminuer sa course ?

Prime : Un objet utile.

Boutades.

Une de nos lectrices nous fait remarquer l'annonce suivante, publiée actuellement dans l'*Intelligenzblatt*, journal qui se moque constamment des Welsches :

« M^{me} G... P., Grand'rue, a l'honneur de prévenir les dames de Berne qu'elle aura toujours un choix de costumes de deuil. M^{me} G... P... doit être de la grandeur de l'échantillon et costume deuil un peu plus petit. » — Comprendra qui pourra.

Une femme de chambre a la visite de la bonne de la maison voisine. Elle lui fait voir le salon, la terrasse, la serre, qu'elle trouve superbe. Puis, jasant sur leurs maîtresses, la première dit : c'est ici, dans la serre, au milieu de ces belles plantes, que madame vient lire ou broder chaque matin.

— Ah ! c'est pour cela que la pauvre femme a tant mûri ces dernières années, ajoute l'autre.

Définition d'un employé de poste : — Une femme mariée est une lettre arrivée à destination. — Une jeune fille est une lettre qui n'a pas encore été mise à la poste. — Une vieille fille est une lettre oubliée à la « poste restante ».

Fait divers cueilli dans un journal français :

« A la suite d'un éboulement, un individu a été enseveli dans un puits. Les autorités ayant été prévenues, on a aussitôt commencé les travaux de sauvetage. Ils ont duré neuf jours. Au bout de ce temps, on n'a retrouvé qu'un cadavre, le malheureux ayant été instantanément écrasé au moment même de l'accident, par la chute d'un énorme bloc de rocher. L'expertise médicale et le temps pendant lequel se sont prolongées les recherches permettent d'ailleurs d'affirmer que, si l'infortuné n'avait pas été tué dès le commencement, il aurait succombé à la faim. »

Ça me paraît probable.

Et à vous ?

THÉÂTRE. — Dimanche, 18 avril à 8 heures, à la demande générale et pour les adieux de la troupe :

Le Roman d'un jeune homme pauvre.

M. Gaugiran remplira le rôle de Maxime Odiot. Une part de la recette sera abandonnée par M. Gaugiran au bénéfice des pauvres ou œuvres de bienfaisance de Lausanne.

L. MONNET.

LAUSANNE. — IMP. GUILLOUD-HOWARD & cie.